

## Information de paiement :

## Compte:

**IBAN BE30 0910 1940 7911** (BIC : GKCC BE BB) de l'Administration Communale de Jette, chaussée de Wemmel n°100, 1090 Jette,

<u>Communication</u>: « permis d'environnement de classe 1A-1B-2/modification/prolongation /Déclaration de classe 3 » - suivi de l'adresse de l'exploitation.

## Frais de dossier:

Permis d'environnement de classe 1A	665,89 €
Certificat d'environnement de classe 1A	665,89 €
Permis d'environnement de classe 1A après certificat	585,04€
Permis d'environnement de classe 1B	275,9 €
Certificat d'environnement de classe 1B	275,9 €
Permis d'environnement de classe 1B après certificat	195,05 €
Permis d'environnement de classe 2	175,01 €
Prolongation d'un permis d'environnement de classe 2	121,06 €
Modification d'un permis d'environnement de classe 2	121,06 €
Déclaration préalable (permis d'environnement de classe 3)	121,06 €

